

Appel à candidatures – consultant.e sociologue chercheur.e (H/F)

Projet : Enquête réalisée par la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) sur les préjugés fondés sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre en France.

Présentation de l'institution

La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) est l'Institution nationale française de promotion et de protection des droits de l'Homme (INDH), accréditée de statut A auprès des Nations unies. Créée en 1947, elle est assimilée à une autorité administrative indépendante.

La CNCDH a une mission de conseil auprès du Gouvernement et du Parlement dans le champ des droits de l'Homme et du droit international humanitaire. Elle est également investie d'une mission de contrôle de l'effectivité en France des droits protégés par les conventions internationales des droits de l'Homme. Elle est le rapporteur national indépendant sur la lutte contre toutes les formes de racisme (1990), contre la traite des êtres humains (2014), contre la haine et les discriminations anti-LGBT (2018), ainsi que sur la mise en œuvre des Principes directeurs pour les entreprises et les droits de l'Homme (2017). Elle est également la commission nationale de mise en œuvre du droit international humanitaire.

La CNCDH est composée de 64 membres, nommés pour trois ans. Le Secrétariat général de la CNCDH prépare, organise, et assure le suivi de l'intégralité des travaux de la CNCDH. Il interagit également avec les réseaux internationaux des institutions nationales des droits de l'Homme, en particulier avec les Nations unies et le Conseil de l'Europe. Placé sous la responsabilité de la Secrétaire générale, le Secrétariat général est composé d'une douzaine d'agents de catégorie A, assistés de plusieurs stagiaires. L'activité de la CNCDH s'exerce dans le cadre de sous-commissions thématiques et de groupes de travail transversaux.

Annexe 1 : Termes de référence de la/du sociologue consultant.e

I. CONTEXTE

1. Réalisation d'un rapport de la CNCDH sur la lutte contre la haine et les discriminations anti-LGBTI

En tant que rapporteur national indépendant sur la lutte contre la haine et les discriminations anti-LGBT, la CNCDH s'est initialement vu confier par le Premier ministre la mission d'évaluer le *Plan de mobilisation contre la haine et les discriminations anti-LGBT* (2016-2019).

Grâce à une collaboration avec différents acteurs, tant institutionnels qu'issus de la société civile, la CNCDH entend développer une connaissance approfondie des préjugés et des actes discriminatoires et haines en raison de l'orientation sexuelle et l'identité de genre, et évaluer les différentes actions mises en œuvre pour lutter contre ces phénomènes en France.

Dans ce cadre, la CNCDH élabore un rapport, conçu comme un outil pratique à destination d'une variété d'acteurs (gouvernement, Parlement, praticiens du droit, spécialistes des sciences sociales, associations de défense des droits, etc.) qui intégrera, entre autres éléments, la présentation des résultats d'une enquête sur les préjugés à l'égard des personnes LGBTI et qui sera réalisée en 2020.

2. Conduite d'une enquête sur les préjugés fondés sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre

La CNCDH réalisera, en 2020, une enquête en population générale en France sur les préjugés et stéréotypes fondés sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre des personnes.

En France, ce n'est qu'au début des années 2010 qu'a commencé à être intégrée dans les politiques publiques la lutte contre les discriminations et violences dont sont victimes les personnes lesbiennes, gaies, bis, trans et intersexes (LGBTI). Cette évolution s'est traduite institutionnellement par l'ajout en 2016 d'un mandat relatif à la lutte contre la haine anti-LGBT pour la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH).

Dans un contexte où les crimes et délits anti-LGBT augmentent¹, malgré une acceptation croissante de l'homosexualité et dans une moindre mesure de la transidentité, il est essentiel de faire progresser les connaissances. Les données existantes sur les actes anti-LGBTI en France portent d'une part sur leur *recensement* (dépôts de plainte, condamnations, etc.) par le biais des chiffres officiels des ministères de la Justice et de l'Intérieur ; et d'autre part sur le *vécu* des personnes LGBTI grâce à des enquêtes de victimation, dont notamment celles de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) de 2012 et 2020.

Si l'on dispose bien de données relatives aux *actes*, les *préjugés* dont ils découlent demeurent méconnus. Il n'existe en France qu'une seule enquête récente sur les préjugés dans la population générale², au-delà des enquêtes *Valeurs*. Ces dernières font état d'une progression significative de la tolérance de l'homosexualité, son rejet devenant rare : si en 1981 52% des Français considéraient que « l'homosexualité ne peut jamais se justifier », ils n'étaient plus que 13% en 2018³. Cependant, au-delà de ces données sur la tolérance de l'homosexualité comme sexualité, et à l'exception de l'étude de juin 2019, les données dont on dispose sont anciennes, incluent insuffisamment des données relatives à la transidentité et reposent souvent sur des questions dont la formulation normative ne permet plus de refléter la progression de la tolérance à l'égard de l'homo et bisexualité, et dans une moindre mesure de la transidentité. Elles sont donc sujettes à d'importants biais de désirabilité sociale.

L'enquête souhaitée par la CNCDH doit donc pouvoir rendre compte de la persistance de préjugés, par-delà la tolérance marquée dans les discours : analyser l'état de l'hétéronormativité et non seulement de l'hétérosexisme. Elle doit également s'inscrire dans une approche théorique afin de saisir dans la mesure du possible les liens qu'entretiennent les préjugés et stéréotypes envers les minorités sexuelles et de genre, le sexisme et le rapport à la masculinité⁴ et enfin l'antisémitisme.

II. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

¹ +34,3% en 2018 (1378 actes) recensés par le Service Statistique du Ministère de l'Intérieur (SSMI)

² Étude Ifop pour la Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais réalisée par questionnaire auto-administré en ligne du 29 mai au 3 juin 2019 auprès de 3 013 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Accessible en ligne : <https://www.ifop.com/publication/observatoire-des-lgbtphobies-le-regard-des-francais-sur-lhomosexualite-et-la-place-des-lgbt-dans-la-societe/>

³ Enquêtes Valeurs. De même, en 2019 85% des Français jugeaient que « l'homosexualité est une manière acceptable de vivre sa sexualité » selon l'étude Ifop de juin 2019 précitée, contre 24% en 1975.

⁴ Cf. les travaux du Dr Sandra Bem (*Bem's Sex-Role Inventory*)

1. Pour l'enquête

Les contours de l'enquête ainsi que les grandes lignes du déroulé du sondage ont été prédéfinis par la CNCDH.

Le questionnaire de l'enquête sera développé en coopération entre l'institut de sondage et la CNCDH. La/le sociologue consultant.e sera impliqué.e à ce stade dans les échanges sur la construction du questionnaire.

Le test et l'administration de l'enquête sont confiés à un institut de sondage qui produira les données brutes. Le questionnaire inclura approximativement 50 unités-questions. Il s'agit d'une enquête en ligne. Les données brutes, un tri à plat et croisé ainsi que la base SPSS seront fournis par l'institut de sondage.

L'analyse des données sera réalisée par la CNCDH, grâce au recours à un.e sociologue consultant.e. Elle aura vocation à s'intégrer dans un rapport plus large sur la lutte contre la haine et les discriminations anti-LGBT en France et, éventuellement, à être publiée et valorisée indépendamment du rapport général sur la lutte contre la haine et les discriminations anti-LGBTI.

2. Pour le rapport de la CNCDH sur la lutte contre la haine et les discriminations anti-LGBTI

Le rapport sera réalisé par la CNCDH dans le cadre d'un groupe de travail dédié, composé de membres de la CNCDH et de l'équipe du Secrétariat général de la CNCDH. L'enquête se situe dans le cadre plus large de ce rapport, mais la/le consultant ne sera pas mobilisé.e pour la rédaction de ce dernier.

III. MISSIONS ET LIVRABLES

1. Pour l'enquête

Mission	Livrable	Calendrier⁵
<p>Participer, avec l'équipe de la CNCDH, aux échanges avec l'institut de sondage pour la construction du questionnaire de l'enquête.</p> <p><i>Une proposition du déroulé du sondage a été élaborée par la CNCDH et servira de point de départ au travail de l'institut de sondage.</i></p> <p><i>La CNCDH, avec le soutien de la/du sociologue consultant.e, procédera à des échanges pour l'amélioration et la finalisation du questionnaire.</i></p>	<p><i>Pas de livrable.</i></p> <p><i>Le questionnaire de l'enquête sera produit par l'institut de sondage.</i></p> <p><i>Participation souhaitée de la/du sociologue consultant.e aux échanges pour la finalisation du questionnaire.</i></p>	<p>Fin juin 2020</p>
<p>Analyser les données de l'enquête administrée par l'institut de sondage, en coopération étroite avec l'équipe de la CNCDH.</p> <p><i>Ce travail constitue le cœur de la mission du/de la sociologue consultant.e. Pour ce faire, ce/cette dernière disposera des tris à plat, tris croisés et base SPSS fournis par l'institut de sondage. Le choix de la</i></p>	<p>Rapport préliminaire (5 pages maximum), présentant succinctement l'analyse initiale des résultats de l'enquête.</p> <p>Rapport final :</p>	<p>Fin juillet 2020</p> <p>Septembre 2020</p>

⁵ NB : les dates indiquées sont approximatives.

<p><i>présentation des résultats, sur la base de l'analyse réalisée par la/le sociologue consultant.e, se fera en collaboration étroite avec l'équipe de la CNCDH.</i></p> <p><i>L'enquête contiendra approximativement 50 unités-questions.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du cadre théorique et sociologique relatif à l'enquête - Définition des principaux concepts utiles à la compréhension des résultats de l'enquête - Présentation du contexte et de la méthodologie de l'enquête, y compris ses apports et ses limites - Présentation analytique et illustrée des résultats de l'enquête (tableaux, diagrammes, et autres illustrations) - Propositions de pistes de recommandation pour améliorer les politiques publiques de lutte contre la haine et les discriminations anti-LGBTI et sensibiliser les pouvoirs publics et le grand public à ces problématiques 	
<p>Participer à une ou plusieurs réunions de rédaction, en fonction des besoins, avec l'équipe de la CNCDH pour la finalisation du rapport final.</p>	<p>Révision de la présentation du rapport final en tant que de besoin.</p>	<p>Septembre 2020</p>
<p>Présentation des résultats de l'enquête en Assemblée plénière de la CNCDH.</p>	<p>Supports adéquats de présentation des principaux résultats de l'enquête aux membres de la CNCDH.</p>	<p>Octobre 2020</p>
<p>Participation à l'événement de lancement de la publication du rapport de la CNCDH incluant les résultats de l'enquête (rapport final) (ex. conférence de presse).</p>	<p><i>Pas de livrable.</i></p>	<p>Fin 2020</p>

2. Pour le rapport général de la CNCDH sur la lutte contre la haine et les discriminations anti-LGBTI

Mission	Livrable	Calendrier
---------	----------	------------

<p>S'assurer de la bonne intégration de la présentation des résultats de l'enquête (rapport final) dans le rapport général de la CNCDH sur la lutte contre la haine et les discriminations anti-LGBTI.</p>	<p><i>Pas de livrable.</i> <i>Le rapport général de la CNCDH sur la lutte contre la haine et les discriminations anti-LGBTI sera réalisé en interne par la CNCDH, étant attendu de la/du sociologue consultant.e de s'assurer de la bonne intégration de la présentation des résultats de l'enquête (rapport final) dans le rapport général.</i></p>	<p>Septembre/octobre 2020</p>
---	---	-------------------------------

IV. DESCRIPTION DE L'EXPERTISE ATTENDUE

- Docteur.e en sociologie
- Domaines de recherche : sociologie des discriminations, sociologie du genre et de la sexualité, violences et rapports de genre, autres domaines pertinents

V. BUDGET/PAIEMENT

La/le sociologue consultant.e recevra un forfait fixe maximum de 12 000 euros bruts, couvrant toutes les cotisations, charges ou taxes auxquelles il/elle est soumis.e.

Les déplacements pour assister aux différentes réunions de travail à Paris sont inclus dans ce forfait.

Le paiement de ce forfait sera effectué en un versement unique à la livraison de la commande.

VI. POUR POSTULER

Pour faire acte de candidature, merci de vous assurer que votre profil correspond aux compétences requises et de transmettre les documents ci-dessous :

- **Curriculum vitae**
- **Publication(s) pertinente(s)** avec le sujet de l'enquête
- **Au moins deux personnes référentes**, ex. directeur.ice de recherche, de thèse (courriel et numéro de téléphone)
- **Proposition de 3 à 5 pages** exposant votre vision de la méthodologie et de la présentation des résultats (ex. tableaux, graphiques, « focus », propositions de supports, etc.) Des propositions de valorisation des résultats de l'enquête sont également encouragées (ex. événement de présentation des résultats, enceintes universitaires ou « grand public »). L'enveloppe budgétaire pour la réalisation de l'ensemble des livrables s'élève à 12 000 € hors taxes, à prendre en compte pour votre proposition.

Merci d'adresser votre candidature par courriel avec en objet « *Candidature – Consultant.e enquête préjugés orientation sexuelle et identité de genre* » à l'attention de Magali Lafourcade, Secrétaire générale, aux adresses suivantes : candidature.cncdh@cncdh.fr et laetitia.battisti@cncdh.fr

Date limite de dépôt de candidature : 22 juin 2020
